

École primaire genevoise

Réduire la formation des enseignants? Les dix enjeux

La population dira le 22 septembre si elle souhaite que le cursus des maîtres du primaire passe de quatre à trois ans. Analyse de cette réforme.

Rachad Armanios

Genève raccourcira-t-il de quatre à trois ans la durée de formation des enseignants primaires?

Le 22 septembre, la population doit se prononcer sur cette réforme votée par la majorité de droite du Grand Conseil et attaquée en référendum par la gauche, les syndicats, l'association des étudiants et celle des formateurs.

1. Un retour en arrière?

Si le oui l'emporte, on assistera à un retour en arrière puisqu'en 1996, alors que la libérale Martine Brunshwig Graf dirigeait l'instruction publique (DIP), les études pédagogiques en trois ans ont été abandonnées au profit d'une formation universitaire de quatre ans.

La cheffe actuelle du DIP, la PLR Anne Hiltbold, soutient cette réduction proposée par l'ancien député de son parti Jean Romain. Au Grand Conseil, seule la gauche s'y est opposée, mais en assemblée des délégués, MCG et Centre ont désavoué leurs députés et recommandent désormais le non, tout comme les Vert'libéraux. Seuls partis invitant au oui, PLR, UDC et LJS n'ont pas organisé de conférence de presse, contrairement aux référendaires qui font activement campagne.

2. Genève, une exception

À Genève, le cursus dure trois ans (bachelor) sous l'égide de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. La formation est complétée par un certificat complémentaire d'un an au sein de l'Institut universitaire de formation pour l'enseignement, qui permet d'enseigner dans toutes les disciplines, de la 1P à la 8P.

Les autres cantons proposent une formation en trois ans, en très large majorité dans des hautes écoles pédagogiques (HEP). Dans certains d'entre elles, les diplômés ont des profils orientés vers le cycle élémentaire (1-4P) ou le cycle moyen (5-8P). Dans d'autres HEP, ils s'orientent sur tous les degrés et toutes les disciplines principales, mais en se limitant à certaines disciplines à option.

3. Attractivité

En s'alignant sur les autres cantons, Genève conservera l'attractivité de sa formation, estime le président du PLR, Pierre Nicollier. Mais un cursus en trois ans ne suffira pas, tempère-t-il: il faudra aussi revoir le numerus clausus. Pour pouvoir poursuivre sa formation en deuxième année, un concours limite, en effet, le nombre d'étudiants à 100.

Aujourd'hui, une septantaine de futurs enseignants partent, chaque année, se former ailleurs, principalement sur Vaud. Le numerus clausus est la principale raison de cet «exode», constate Jérôme Simonet, président de l'Association des étudiants en forma-



Votation

Le texte, voté par la majorité de droite du Grand Conseil, a été attaqué en référendum par la gauche, les syndicats, l'association des étudiants et celle des formateurs.

KEYSTONE

tion en enseignement primaire, qui refuse une «formation au rabais». C'est donc avant tout «par défaut», sous pression du concours, que des étudiants vont sur Vaud, considère-t-il.

Pas seulement, selon Pierre Nicollier: «Le numerus clausus existait déjà il y a dix ans, et depuis lors, il y a sept fois plus d'étudiants qui partent se former ailleurs.» Riposte de Jérôme Simonet: «Comme le montrent les 243 dossiers soumis en 2024 à Genève, la formation en quatre ans est bel et bien attractive.»

4. Revoir le numerus clausus

Les deux hommes s'accordent toutefois sur la nécessité de revoir le numerus clausus. L'association des étudiants dit d'ailleurs être déjà en discussion avec Anne Hiltbold. Il ne s'agit pas d'ouvrir complètement les vannes, au risque de dépasser les besoins de l'école primaire. Mais le concours devrait intervenir dès l'entrée en formation, soutient Jérôme Simonet.

Peut-on accueillir plus d'étudiants? Pas sûr, prévient Thérèse Thévenaz-Christen, du comité autonome des formateurs d'enseignants. Car le concours, imposé à l'université par le DIP, l'a été pour correspondre au nombre de places de stage disponibles, lequel dépend du nombre d'enseignants formés pour recevoir des étudiants dans leur classe.

5. Davantage de pratique?

Si Jean Romain s'est attaqué à la durée de la formation, c'est pour permettre une entrée anticipée dans le métier après avoir été mieux formé pour cela. Soit, en renforçant la pratique au détriment de «l'idéologie» des «péda-

gogos» de la Fapse (Faculté de psychologie et sciences de l'éducation), comme il avait qualifié ces professeurs.

Pierre Nicollier, lui, se garde bien de porter un jugement sur la qualité de la formation actuelle. Mais le Conseil d'État plaide pour un cursus plus pratique.

Une illusion, dénoncent les référendaires, car Genève connaît l'un des cursus proposant le plus de stages, tandis qu'il existe un socle de cours théoriques incontournables pour la reconnaissance de la formation. En réalité, préviennent-ils, il y aura moins de théorie et moins de pratique.

Les référendaires insistent aussi sur l'articulation essentielle entre bagage théorique et apprentissages pratiques.

6. Une formation au rabais?

Quelle que soit l'issue du scrutin, partisans, opposants et Anne Hiltbold s'accordent sur un point... essentiel: il faudra revoir le contenu de la formation, voire son organisation, pour l'adapter à un métier qui s'est grandement complexifié.

Dès lors, «il est complètement contradictoire d'amputer le cursus d'un quart», s'étouffe Marjorie de Chastonay, députée Verte et enseignante à l'école primaire.

Présidente de la Société pédagogique genevoise, Francesca Marchesini souligne le lien entre durée de formation et qualité de l'enseignement. En outre, «plus un enseignant est formé avant d'entrer dans le métier, plus il y restera».

Ce syndicat, comme celui des enseignants romands, demande d'ailleurs un niveau master (cinq ans). «Il n'y a plus que la Suisse pour en rester à trois ans, les autres pays forment en 4 ou 5 ans. S'ali-

gner sur les normes minimales suisses est un argumentaire très pauvre et traduit le manque d'ambition des autorités genevoises», critique la présidente du syndicat. Et si Genève se distingue, ajoute-t-elle, c'est aussi pour répondre à un contexte plus complexe, avec un taux d'élèves allophones ou étrangers plus élevé.

7. Formation continue

«C'est à Renens que ce taux est le plus haut de Suisse et les enseignants ont été formés en trois ans», rétorque Pierre Nicollier. Il ne craint pas une formation réduite car, comme le prévoit Anne Hiltbold, l'année en moins devra être compensée par un important renforcement de la formation continue. «Un enseignant formé il y a dix ans ne sait par exemple pas comment accueillir certains élèves avec des troubles, il faut donc miser sur la formation continue.»

Les référendaires acquiescent, mais il reste important, disent-ils, d'entrer dans le métier en étant assez outillé pour continuer à apprendre tout au long d'une carrière. Aussi, selon Thérèse Thévenaz-Christen, «les études attestent que le volume et la durée de la formation initiale impactent la volonté de se perfectionner tout au long de sa carrière». Des arguments «pas solides», conteste Pierre Nicollier.

Recteur de la HEP de Lausanne, Thierry Dias juge le débat sur la durée de la formation initiale «stérile»: «Les HEP de Suisse ont convenu que la formation devait être plus ambitieuse pour s'adapter à la complexité croissante du métier, mais sans considérer seulement la formation de base.»

Dès lors, ajoute le recteur, l'en-

jeu n'est pas de savoir si les études de base doivent durer trois, quatre ou cinq ans. Il doit porter sur le contenu du cursus et la garantie de bénéficier ensuite d'une formation continue solide et souple, permettant de s'adapter tout au long de la carrière.

8. Quid des économies?

Pour Sophie Demaurex, députée Rose, le projet en votation est «inconsistant et perdant-perdant, car il accroîtra les inégalités scolaires tout en coûtant plus cher. La formation continue est à la seule charge genevoise tandis que la formation initiale bénéficie de subventions fédérales.»

Pierre Nicollier ne partage de loin pas cet avis: «La formation continue est un investissement, la recherche d'économies n'a jamais été une motivation de la réforme.»

9. Polyvalence

Avec une formation étalée sur trois ans, les étudiants devront choisir entre une spécialisation dans le cycle élémentaire (1-4P) ou moyen (5-8P), et compenser par de la formation continue pour pouvoir changer ensuite de cycle, avertit Marjorie de Chastonay. Or, la mobilité professionnelle, dans un métier qui offre peu d'évolution, est un enjeu majeur, y compris pour la santé au travail. La flexibilité offerte par une formation généraliste est aussi un avantage organisationnel pour l'employeur.

Il restera possible d'enseigner de la 1P à la 8P, promet toutefois le Conseil d'État. D'ailleurs les enseignants issus de la HEP vaudoise sont engagés comme généralistes à Genève, précise Anne Hiltbold.

«À condition qu'ils se soient spécialisés dans le cycle moyen

pour pouvoir enseigner l'anglais, rétorque Jérôme Simonet. Mais ils sont moins sensibilisés aux enjeux pour les plus petits, comme l'entrée en scolarité ou les débuts de l'apprentissage de la lecture.»

Les référendaires répètent qu'aucune HEP ne parvient à former des généralistes polyvalents en trois ans. Et ce ne serait qu'en condensant à l'extrême son cursus que la HEP de Lausanne remplirait les exigences fédérales pour être reconnue, selon Jérôme Simonet.

«Il y a un peu de bourrage, mais c'est limité», relativise Thierry Dias. Mais le recteur de la HEP de Lausanne insiste: «La formation lausannoise offre un diplôme permettant d'enseigner de la 1P à la 8P dans toute la Suisse. Il appartient toutefois aux étudiants de choisir les options qui les intéressent ou leur seront utiles.»

10. Dévalorisation du métier?

Sophie Demaurex déplore, elle, une dévalorisation du métier puisque les salaires sont fixés en tenant compte du niveau de formation. Une perte de revenus est donc à craindre, sachant que l'État revoit actuellement la grille salariale de la fonction publique.

Dans un métier majoritairement féminin, le changement devrait renforcer les inégalités salariales entre femmes et hommes. Anne Hiltbold, elle, s'est engagée à maintenir le niveau des salaires. Mais elle ne peut s'engager que pour la durée de son mandat, souligne Francesca Marchesini.



Lire l'éditorial en une: «Former les maîtres de demain»

Former les maîtres de demain

Frédéric
Julliard
Rédacteur en chef



Pourquoi les enseignants du primaire genevois suivent-ils une formation en quatre ans, contre trois ailleurs en Suisse? Cette question, simple en apparence, est soumise à la population le 22 septembre.

Difficile a priori de justifier la nécessité de prendre plus de temps que les autres. Mais la votation se réduit à ce changement technique et n'aborde pas la question de fond, bien plus complexe: veut-on une formation universitaire, qui pourrait aller jusqu'à cinq ans, ou plutôt basée sur la pratique et plus rapide? En cas de oui au cursus raccourci, faudrait-il créer une Haute École spécialisée comme dans le canton de Vaud? Mystère. On nous demande dès lors de voter un peu à l'aveugle.

Enseigner à de jeunes enfants s'apprend certainement plus sur le terrain que dans des cours théoriques. Mais il faut aussi posséder des connaissances solides. Le raccourcissement des études devrait s'accompagner d'un renforcement des formations continues, dans un métier en évolution permanente.

Les maîtres genevois font face à de nombreux défis: répondre à l'évolution de la société, affronter une pression parentale croissante, accompagner des enfants vivant des situations familiales compliquées ou laissés à eux-mêmes devant des écrans.

Il est possible de former des enseignants en trois ans, les autres cantons le prouvent. Mais à condition d'intégrer ce changement dans une stratégie englobant toute la carrière des maîtres, pour que ce métier essentiel reste attractif et s'exerce dans de bonnes conditions.

Le parcours professionnel des maîtres a besoin d'une vision et de moyens. Aux partisans du oui, en particulier la conseillère d'État Anne Hiltpold, de nous convaincre qu'ils possèdent cette vision. **Page 4**